

Connaissez-vous notre " Formule Jetons " ?

En complément de votre contrat
d'assistance...

optez pour les " Jetons " .

Pour une assistance
encore plus
personnalisée
et réactive !



sage

La " Formule Jetons ", c'est quoi ?

- Certaines prestations fonctionnelles et techniques ne sont pas prévues dans le cadre du contrat d'assistance associé.
- Vous pouvez cependant faire appel à votre Assistance Sage pour bénéficier de ces **services identifiés - aussi appelés " Gestes " - , en échange d'un certain nombre de jetons** que vous aurez préalablement acquis.
- Tous les " Gestes " , échangeables contre un nombre déterminé de jetons, sont référencés sur une "**Liste des Gestes**" consultable sur notre extranet Sage.

Parmi les services identifiés, vous pouvez par exemple trouver la modification d'une zone d'une table, d'un paramètre, d'un report, d'une facture, d'un type de code à barres... la remontée de données de sauvegardes, la mise en service de matériels informatiques ou la réinstallation de vos logiciels métiers.

La " Formule Jetons ", quels avantages ?

- La " **Formule Jetons** " vient compléter votre contrat d'assistance classique et vous apporte **un confort et une efficacité de services supplémentaires**.
- A un instant T, vous pouvez choisir **le service " à la carte "** qui **correspond exactement à votre besoin**.
- Grâce à la " Formule Jetons ", vous êtes assurés que **la prestation vous sera délivrée dans un délai très bref**. En effet, l'intervention formatée sera lancée sur simple demande de votre part, sans formalité administrative liée à l'émission et à l'acceptation d'un devis préalable.



La " Formule Jetons ", comment ça marche ?

- Votre **contrat d'Assistance Sage** inclut peut-être déjà un certain nombre de jetons. Ces jetons sont valables 1 an à partir de la date anniversaire de votre contrat.
- Vous pouvez acheter des jetons supplémentaires, sous forme de "**Carnets**". Le bon de commande des " Carnets de Jetons " est téléchargeable sur l'extranet Sage Assistance. A réception de votre règlement, les jetons sont crédités sur votre compte client, et vous pouvez en disposer à tout moment pendant 1 an à compter de la date d'achat.
- Le solde de vos jetons disponibles est visible dans la rubrique "**Historique des Jetons**" sur votre espace extranet. Sur simple appel à Sage Assistance, échangez à tout moment et sans délai administratif vos " Jetons " contre la prestation souhaitée.

Etape préalable à l'acquisition de jetons :
ouverture gratuite de votre compte Sage Assistance.

Téléphonez au 04 78 66 33 77 pendant les heures d'ouverture, pour demander la création de votre espace extranet.

Recevez en retour par mail votre identifiant, ainsi que votre mot de passe, et connectez-vous :
<http://www.assistanceclients.sage.fr>

Avec la " Formule Jetons ", bénéficiez d'une intervention " à la carte " efficace et rapide !

“ 30 minutes après mon appel à l'Assistance Sage, contre 1 jeton, j'ai pu faire modifier mon logo sur les bordereaux de livraison générés par mon logiciel métier. ”

“ Suite au crash de mon disque dur, un technicien-conseil Sage a pu installer dans l'heure mon applicatif de gestion Sage TRANSPORT sur mon PC... La continuité de mon activité valait largement 2 jetons ! ”

“ Sur simple appel à Sage Assistance, j'ai utilisé 1 jeton pour annuler les 3 avoirs clients que j'avais édités par erreur à partir de mon logiciel Sage AGRO. ”



Sage Assistance
04 78 66 33 77

Sage

Activités Agroalimentaire, Transport & Logistique

129 chemin du Moulin Carron

69134 Ecully Cedex

Internet : www.sage.fr/sage-metiers

▶ N° Indigo 0 825 322 362

0,15 € TTC / MN

Sage ATL - février 2010 - Tous Droits Réservés - Société par Actions Simplifiée au capital de 42 000 euros

330 573 775 RCS Paris - Siège social : 10 rue Fructidor - 75017 Paris.

Document non contractuel - Crédit photos : Sage.